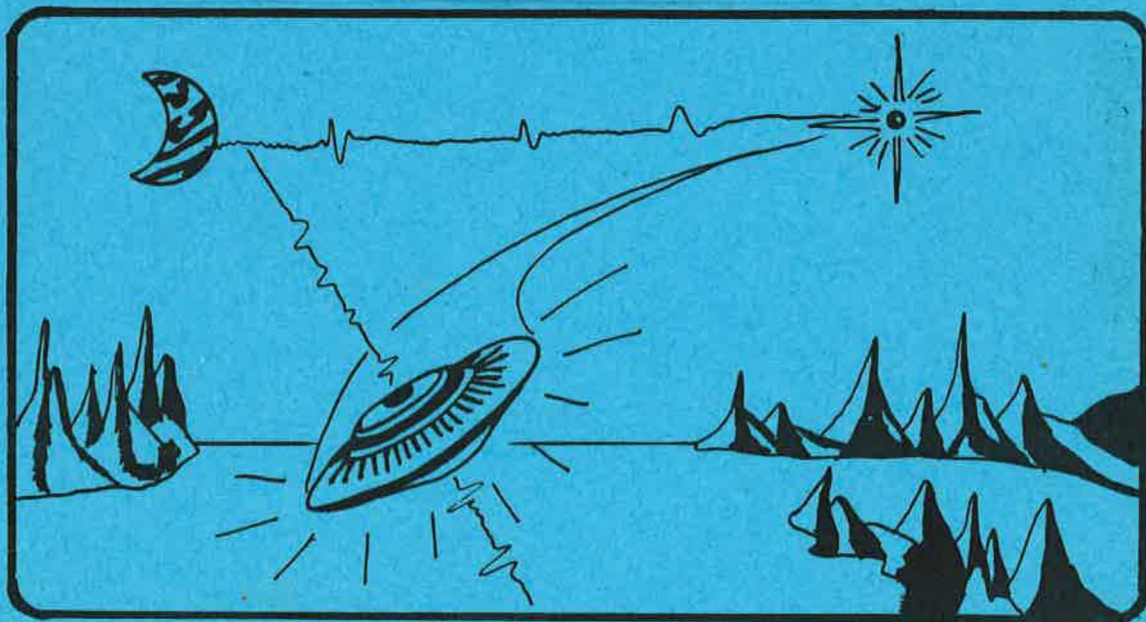
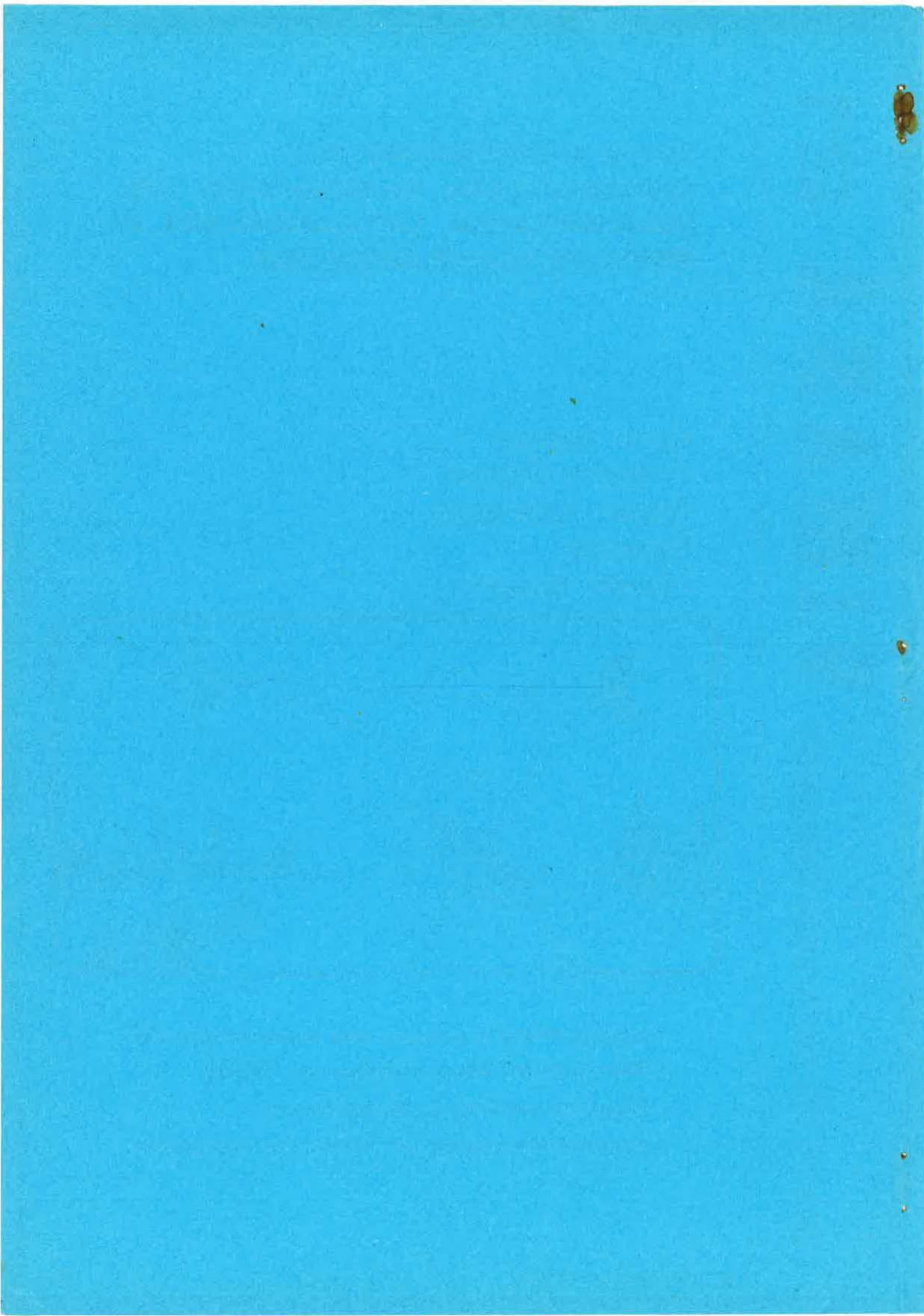


REVUE D'INFORMATION DE L' ASSOCIATION DIJONNAISE DE RECHECHES UFOLOGIQUES ET PARAPSYCHOLOGIQUES

Cas de Contactés
Civilisations Disparues
Enigmes Archéologiques
Hypnotisme
Nouvelles Etrangères



- Stand OVNI à la Foire des Loisirs Dijon 83.
- Rencontres Rapprochées au Brésil.
- Cas Humanoïde à Draguignan.
- Contre-Enquêtes et Indice de Crédibilité.



S O M M A I R E

-I-

- EDITORIAL -
- ACTIVITES EN COURS ET PROJETS -
- GRANDE PREMIERE REGIONALE : UN STAND & LA FOIRE -
- TESTS D'OBSERVATIONS -
- INDICE DE CREDIBILITE -
- OBSERVATION D'EXTRA TERRESTRES DANS LE VAR -
- L'INEXPLIQUE AU MONASTERE DU VAL SAINT BENOIT -
- NOUVELLES ETRANGERES DE NOTRE CORRESPONDANT BRÉSILIEN R. MACEDO SOARES :
 - LE CAS DE L'INFIRMIERE
 - LE VENDEUR DE FRUITS
 - A CACONDE, UN PETIT OBJET BRILLANT
 - UN ENFANT DE 10 ANS TEMOIN DE LA PRESENCE D'UN DISQUE VOLANT.
- CONTRE-ENQUETE A PONCEY SUR L'IGNON : PREMIERE PARTIE.

—○○○—○○○—○○○—

EDITORIAL

-2-

Bulletin d'information de l'A.D.R.U.P. - Association sans but lucratif conformément à la loi du 1er Juillet 1901. Membre de la F.F.U. (Fédération Française d'Ufologie) et du C.N.E.G.U. (Comité Nord-Est Groupements Ufologiques) -

DIFFERENTS RESPONSABLES :

Présidente.....	Martine GEOFFROY
Vice-président.....	Jean-Claude CALMETTES
Trésorier.....	Patrice VACHON
Secrétaire.....	Jocelyne VACHON
Enquête.....	Patrice VACHON
Para/contactés.....	Patrick GEOFFROY
Responsable F.F.U.....	Martine GEOFFROY Patrice VACHON (Adjoint)

VIMANA est l'oeuvre de tous les membres de l'association, qui en constitue son comité de rédaction ; mais la collaboration des chercheurs et des lecteurs y est particulièrement estimée. La reproduction des articles insérés peut être autorisée sous réserve d'en indiquer clairement la source.

COTISATION ET ABONNEMENT :

Cotisation membre actif.....	100 F.
Cotisation membre de soutien.....	100 F. et plus !!
Abonnement.....	50 F.

à adresser au secrétariat : A.D.R.U.P.

6, rue des Géméaux

21220 GEVREY CHAMBERTIN

Tél. (80) 34.37.67

N'HESITEZ PAS ! LUTTEZ contre la peur du ridicule et BRISEZ la loi du silence. DEVENEZ correspondant local.

—:—:—:—:—:—:—

Nous rappelons que toutes reproductions des articles ne peuvent être faites sans autorisation du bureau du journal.

Les documents insérés, le sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Le fait d'insérer un article n'implique pas que l'ADRUP cautionne celui-ci.

—:—:—:—:—:—:—

L'A.D.R.U.P. TIENT UN STAND A LA FOIRE DES LOISIRS 1983

L'Association a rassemblé ses efforts afin de participer à la Foire des loisirs de Dijon et plus particulièrement à la Foire aux Associations, organisée pour la seconde fois. Quarante associations étaient présentes et de l'avis de nombreux visiteurs, le stand "OVNI" était un des plus animés. Rendez-vous compte, 500 personnes environ sont entrées dans nos 9m2 et ont discuté avec l'un des 6 animateurs présents.

LA PREPARATION -

9m2, ce n'est pas bien grand, mais assez pour exposer une dizaine de panneaux représentatifs : L'ADRUP informe (articles de presse), nos rencontres, une énigme du XVème siècle (Tapisseries de Beaune), Contact ? Vrai ou Faux ?, les humanoïdes, qui sont-ils ?, nos publications, les photographies sont-elles des preuves ? et le dossier traces...

Un effort a été fait à notre imprimerie en sortant deux publications : INFORMATIONS JEUNES - DOSSIER OVNI illustré et ALPHA PSI INFORMATION, revue régionale de Parapsychologie.

De même notre "pancarte" d'entrée ne pouvait manquer d'attirer le regard : 3 mètres sur 80 cm, lettres noires sur fond bleu ciel avec motif orangé. Sur ce panneau, on pouvait lire, outre notre sigle, "membre de la Fédération Française d'Ufologie, Délégation régionale de IDLN et membre du C.N.E.G.U."

NOS VISITEURS -

Sur les 500 personnes environ qui nous ont rendu visite, certaines étaient intéressantes, d'autres.... Nous avons eu par exemple, un indépendant abonné à IDLN, un gendarme intéressé par le problème, un groupe de sourd-muet, une classe de jeunes de 8 ans, quelques mystiques qui parlèrent une bonne heure chacun, d'autres qui venaient se libérer de leur fantasme, des ex-membres de l'ABEPS qui nous tinrent compagnie plusieurs fois ainsi qu'un membre de l'IMSA (se déclarant comme tel), le Président de la Société Astronomique de Bourgogne qui se tint au courant de nos enquêtes, les uns qui posent des questions, les autres qui sourient gentiment, et bien sûr, tous ceux qui ne firent que passer : les timides, les interrogatifs, les sceptiques et les "hilares"....

Nombreuses sont les personnes qui furent intéressées par nos réunions publiques bimestrielles. Certains visiteurs également n'hésitèrent pas à acheter 4 revues d'un coup.

.../...

DES TEMOIGNAGES -

De temps à autre, une personne nous contait qu'elle avait vu quelque chose d'insolite, plusieurs années auparavant. Ainsi, les deux cas importants ufologiques furent une observation avec photos et une RR I de jour.

Du côté parapsychologique, on nous signala une affaire de hantise avec plusieurs témoins ainsi que des témoignages de faits plus ou moins troublants.

NOS PANNEAUX -

Incontestablement, nos panneaux les plus "visités" furent "LES PHOTOGRAPHIES SONT-ELLES DES PREUVES ?" et "LES TRACES". Le premier représentait l'aspect ovni tirés de livres, les méprises et les trucages et un agrandissement d'ovni. Quand aux traces, celles de Marliens et Lays sur le Doubs soulevèrent de nombreuses questions.

LES DOCUMENTS OFFICIELS FIRENT IMPRESSION -

Sur notre table, en avant du stand, un classeur noir ouvert exposait aux curieux et intéressés, le matériel de base de l'enquêteur, quelques photos trucages, des articles de journaux et les lettres officielles de la gendarmerie, météorologie, Centre Spatial de Toulouse, Ministère de l'Education Nationale sans oublier tous les courriers étrangers... ce qui a surpris plus d'un visiteur, c'est ce côté sérieux de l'Ufo et de la Para.

NOTRE BUT -

Avant tout nous faire connaître, et nous attendons les mois à venir. Ensuite, rembourser la location du stand par nos ventes et nous y avons réussi. Enfin, avoir d'autres contacts et d'autres témoignages.

BILAN -

Outre l'exposition des 12 panneaux, étaient en vente des revues : VIMANA 21 spécial vague 1954, 12 ont été vendus, INFORMATION JEUNES - DOSSIER OVNI, une quinzaine sont partis ALPHA PSI INFORMATION, une douzaine également Anciens numéros : une quinzaine.

D'autre part, nous avons tiré 800 papiers expliquant le fonctionnement de l'association par ses travaux, ses aspects informatifs et ses relations. Nous y avons également souligné notre appartenance à la FFU, au CNEGU et à LDLN.

Enfin, pour 2 F. des tests de mémorisations amusants nous apportaient de l'argent de poche. De nombreuses personnes les passèrent et se surprenaient en constatant la faillibilité de leur appréciation visuelle. Des statistiques seront faites à partir de ces tests.

CONCLUSION -

Mise à part la difficulté de disponibilité, car le stand doit être tenu pendant une semaine + deux week-end complets, nos principaux objectifs ont été atteints et ont même parfois dépassé nos espérances.

TESTS D'OBSERVATIONS

- Jean-Claude Calmettes -

Nous avons profité de notre exposition à la Foire des Associations pour débiter une étude sur nos possibilités visuelles en général. Pour cela, nous avons mis en oeuvre trois tests, au choix, que le "témoin" devait visualiser pendant 15 à 20 secondes.

PREMIER TEST :

reproduction, à notre demande, d'ondes OVNI représentés.



A



B

-- rouge et le reste en bleu

23 personnes ont tenté ce test qui paraissait simple et qui s'est révélé relativement difficile. Ce sont les enfants qui ne sont montrés les meilleurs ! Sur la forme globale de l'OVNI, rien de trop particulier à signaler. Mais, par contre, les détails ont semblé poser beaucoup de difficultés. Surtout pour l'engin vertical : aucun dessin n'a reproduit la forme et le détail intérieur conforme à l'original. D'autre part, nous avons pu noter des pieds rajoutés à l'ovni horizontal... ! etc...

La moyenne sur 10, a été de l'ordre de 6,5 pour l'OVNI vertical et de 8 pour l'OVNI horizontal.

DEUXIEME TEST :

34 essais pour celui-ci, qui représentait un humanoïde, une lune et un objet simple dans le ciel. Il fallait répondre à une série de 10 questions. Trois tests sans faute et une moyenne de 8,5 sur 10, ce qui n'est pas mauvais. Relativement peu d'erreurs : à la question "comment est-il habillé ?", beaucoup d'hésitations alors qu'il ne portait qu'une combinaison et une ceinture. Par contre, la majorité lui a mis des bottes alors qu'il n'en portait pas et très peu ont remarqué ses oreilles.

TROISIEME TEST :

Choisi par 20 personnes. La moyenne obtenue est de 7,25 sur 10, résultat honnête par rapport à la complexité du dessin : étoile dans le ciel, montagne, végétation, objet avec faisceau, robot, humanoïde ramassant des cailloux. Nous pouvons malgré tout, noter la bonne mémorisation des détails les plus manifestes : nombre de personnages, leur position, etc... Par contre, de nombreuses erreurs sur les détails : "Tient-il un caillou dans la main ?", "A-t-il des oreilles ?" etc., une faible majorité s'en souvient. En arrivant aux questions plus pertinentes, telles le nombre de pieds sous la soucoupe, l'orientation du rayon, les réponses exactes se font plus rares !! Enfin, nous citerons la particularité du robot : une ceinture rouge dans un dessin entièrement bleu, qui n'a frappé que 4 personnes.

En conclusion, cette étude succincte, sur un nombre de tests restreint et avec des dessins faciles, révèle déjà de nombreuses déficiences au point de vue mémorisation. Enquêteurs, soyez prudents lors de vos enquêtes ! Faites faire des tests pour éprouver votre témoin.

Patrick Geoffroy.

APPROCHE DES PARAMETRES DE DEFINITION POUR LES CAS DE CONTRE-ENQUETES -

Si les indices d'étrangeté sont facilement définissables (présence d'humanoïde, photographies d'ovni, traces, atterrissage, effets sur l'environnement), il n'en est pas de même pour les indices de crédibilité, au contraire.

Nous nous limiterons donc, dans ce numéro, à une approche des divers paramètres entrant en ligne de compte pour les contre-enquêtes sur les cas à haut indice d'étrangeté. Lorsqu'une contre-enquête se déroule, de nombreux éléments sont pris en considération.

Voici ces paramètres permettant notre approche de définition pour les rencontres rapprochées de type 2 et 3.

- A - LES INFORMATIONS - SOURCES -

Que ce soient les journaux locaux ou nationaux, il peut arriver que des éléments soient favorables à la construction d'un canular. Prendre aussi en considération les revues régionales et nationales. Si des enquêtes antérieures ont été menées, s'assurer de la validité de celles-ci et des enquêteurs. Prendre en considération également les livres à la mode, à caractère commercial et surtout l'origine des informations, non publicitaire, directe ou l'opposé.

- B - LES ELEMENTS PHYSIQUES -

Il peut arriver que l'enquêteur ait en sa possession une ou plusieurs photographies de ces ovni ; encore un indice d'importance à étudier. Les effets sur l'environnement sont capitaux de même que la présence d'humanoïdes et les corrélations psychologiques. Lorsque la détection radar est faite simultanément à une observation, c'est un élément supplémentaire.

- C - ANALYSE DES ARCHIVES -

Pour tous les cas (1954, 1970, 1980) la consultation d'archives locales donne des éléments précis, tels le climat sociologique favorable ou non à la construction d'un canular, la description d'engins de forme insolite mais terrestres, etc...

- D - DES CONTACTS OFFICIELS -

Pour les cas photos, il faut juger sur les réponses des laboratoires d'analyses, des clubs d'astronomie... Pour les cas de présence d'entité, les casernes de pompiers, les gendarmeries peuvent fournir de bonnes indications. Pour les traces, les sociétés de forage, les compagnies minières, les instituts de biologie et les certificats médicaux sont autant d'éléments concrets qui permettront d'établir les paramètres.

.../...

- E - ENQUETE SOCIO-PSYCHOLOGIQUE -

En réalisant une petite enquête parmi les gens du village, on parvient à se faire une idée assez précise de la personnalité du témoin, vue par les proches.

- F - LES TESTS DE MEMORISATION -

Grâce à des tests plus ou moins complexes passés dans diverses ambiances, on peut juger de la précision de l'observation, de la description et du pourcentage d'interprétation.

Adapter ces critères à chaque cas, et suivant les résultats obtenus, faire une moyenne. Ceci permettra d'évaluer l'INDICE DE CREDIBILITE DU CAS.

Voici quelques uns des 15 cas à haut indice d'étrangeté qui font ou feront l'objet d'une contre-enquête de la part des enquêteurs de l'ADRU :

- 10 AVRIL 1945 à RENEVE, une rencontre insolite entre un curé et un petit homme de 17 cm de haut.
- 2 OCTOBRE 1954 à FLOREY SUR L'IGNON, une femme assiste à un quasi atterrissage.
- 5 NOVEMBRE 1954 à LA ROCHE EN BRETEL, une personne et un adolescent observent un atterrissage, prennent des photos, et voient des humanoïdes.
- 9 MAI 1967 à MARLIGNES, une trace est découverte. Les services officiels enquêtent.
- 26 JANVIER 1976 à BOUZE LES BEAUNE, M. X., est en présence d'une entité humanoïde.
- 11 MARS 1976 à ECHENON, un trou d'origine mystérieuse est découvert la gendarmerie constate, des analyses sont faites.

—:::—:::—:::—:::—

OBSERVATION D'EXTRATERRESTRES DANS LE VAR

Documentation Frontières de la Science

Patrick Fournel

Ami lecteur, le document que "ADRUP MONTIBARD" vous présente aujourd'hui, n'est pas, comme à l'ordinaire, une enquête ADRUP. Ce document est dû à la relation ufologique que j'ai entretenue dans les années 70, avec le vice-président de Frontières de la Science : Monsieur P. SERAY, à qui nous devons ces enquêtes. Avec autorisation de publication.

HUMANOIDES A DRAGUIGNAN ?

+++++

Date et heure : en juillet ou août 1974 (sûrement en août), Vers I H.

Lieu : Près de Draguignan et sur les hauteurs par la suite.

N° Dossier : 78 d74

Enquêteur : M. Patrice Seray

Les faits :

C'est au cours d'une merveilleuse visite dans le Var (je n'y habitais pas encore en 77 date de la première enquête) que j'eus connaissance de plusieurs cas d'apparitions OVNI et humanoïdes. Nous vous livrons aujourd'hui, un de ces cas, peut-être le plus intéressant.

Nos témoins roulaient tranquillement sur la route principale menant à Draguignan. Soudain, à une trentaine de kilomètres de la (sic) ville, ils virent un "type" baissé, semblant tenir une sorte de jérikane à la main. Le "type" traversa la route en répandant un liquide. Le feu s'y mit de façon instantanée et la voiture passa de justesse.

Nos témoins, pendant trente kilomètres, se demanderont le pourquoi, le comment de cet acte. Le feu, insiste notre témoin Alain X. (artiste très connu) se mit sans l'action d'une allumette ou d'un briquet. Cela aurait été très rapide et le feu semblait suivre le jérikane (de très près) sans jamais le toucher. (Explication de P. Fournel : le liquide du jérikane ne réagirait qu'en présence de goudron ; réaction chimique avec flammes, le liquide du jérikane n'étant pas en contact avec le goudron ne s'enflammait pas. CQFD.)

Arrivés près de Draguignan et après ce premier événement, c'est au tour d'un "buisson" en flammes qui intriguera nos témoins.

.../...

Alain X.. décrit la scène : "C'était étrange, ce feu de buisson. Nous avons senti l'odeur de l'herbe brûlée (ils étaient quatre). D'ailleurs, c'était au bord de la route, à notre droite. Mais personne autours, absolument personne. Je ne comprend toujours pas pourquoi l'herbe et les buissons d'à côté n'ont pas brûlés, eux aussi. Cela ressemblait à un buisson ayant une boule pour forme. Une boule en feu..."

Lieu d'atterrissage d'un OVNI ? Il est de toute façon, impossible de répondre à cette question. Puis, survient un épisode (le troisième) peu banal en soi. Nos témoins arrivent sur les hauteurs de Draguignan. Ils roulent vite cette fois. Ils sont pressés d'arriver à leur lieu de rendez-vous. Quand, à deux cent mètres d'eux, se dressent deux silhouettes marchant au milieu de la route. Appels de phares, klaxon, rien n'y fit : les deux personnes marchaient toujours au milieu de la route. Ils marchaient comme des automates les jambes raides, les bras se balançant en parfaite synchronisation et tout aussi raides que le reste. La tête était bien droite.

A ce moment précis, Alain ralentit. La voiture dépasse les deux êtres. Jusqu'à cet instant, aucun des témoins n'avaient vu leur visage. Ils étaient donc de dos, marchant dans la même direction que nos témoins. En les doublant, ces derniers constatèrent, avec une stupeur bien compréhensible, qu'ils n'avaient pas... de visages... Les êtres portaient un blouson gris bleu. Ils semblaient plus grands que la normal (légèrement mais notable quand même) et une sorte de col relevé cachait leurs cous.

Alain décrit ainsi leur visage : "Imaginez un visage bien fait, en pâte à modeler et que vous écrasiez ce visage avec la paume de votre main. Voilà comment étaient leur visage..."

Puis Alain s'arrêta et constatant que les deux êtres continuaient leur progression vers eux, comme si de rien n'était, nos témoins prirent peur et s'enfuirent. Pendant l'observation, aucune voiture ne les croisera ou ne les doublera...

REMARQUES :

Voilà un témoignage fort captivant, surtout lorsque l'on sait que ce genre de témoignage est rare en Ufologie. N'oublions pas que Draguignan a déjà été visité par d'étranges êtres : affaire bien connue du Malmont, peu de temps après ce cas.

Mais qui était ce "type" avec son liquide ? Et ce buisson de feu possédant la caractéristique forme d'une boule ?

Que de questions sans réponse... Encore un témoignage qui aurait besoin d'autres éléments. Mais hélas, nos témoins refusent d'en dire plus et préfèrent se taire. Notons que déjà deux des témoins ont été interrogés à plusieurs reprises : Alain X.. et Christine Y., deux artistes très connus.

.../...

L'INEXPLIQUE AU MONASTERE

DU VAL SAINT BENOIT

(Saône et Loire)

"En l'an de l'Incarnation 1236, le seigneur Gauthier de Sully, accompagne à Rhodes l'un de ses fils qui est sur le point de recevoir l'habit des chevaliers de l'hôpital Saint Jean de Jérusalem.

Le navire qui les porte tombe aux mains des pirates. Invoquant alors Notre-Dame, au'il est en particulière dévotion au Prieuré de Val Croissant en Auxois (paroisse de la Motte-Ternant, Côte d'Or), près du lieu où Gauthier habite avec sa famille, il promet à la mère de Dieu, s'ils en réchappent, de "Luy faire bastir ung monastere à son honneur et gloire ; incontinent que son voeu fust faict, il fust délivré".

Dès qu'il revint en son château, Gauthier, seigneur de Sully et de Savigny, se met en devoir de réaliser sa promesse. Il entreprend l'édification du monastere devant son château de Repas (près d'Auxy). Dès le début des travaux d'édification, des faits étranges se produisent. Tous les travaux exécutés par les ouvriers, le jour, sont détruits la nuit, désolant les ouvriers qui, revenant le lendemain, voient leur labeur de la veille à refaire.

Après quelques jours, on trouve les pierres semées par le chemin, et les marteaux des maçons, transportés "jusqu'au lieu où la Bonne Dame désirait d'estre, on y treuve à demi lieu du château de Repas, le cintre de l'église de vau faict et les marteaux crisés où devoit estre posé l'autel..."Ce fait se produisit le troisième dimanche de Carême 1236. Ainsi, se manifestait la volonté du Seigneur tout puissant et de la Vierge, en vue de la construction du Monastere du Val Saint Benoit".

On trouve aussi, dans le Val, une source miraculeuse, du nom de Saint Benoit, source qui guérissait autrefois les fièvres.

Il existe à Auxy, localité près du château de Repas : un menhir.

Toute l'histoire et l'évocation historique du Monastere du Val Saint Benoit est tiré d'une plaquette que les soeurs de Bethléem éditent. On peut se la procurer en écrivant à :
Monastere de Bethléem Val Saint Benoit
72360 Epinac (CCF 940 94 G Paris)

Infos ADFJP Montbard : Patrick Fournel



NOUVELLES ETRANGERES

DE NOTRE CORRESPONDANT BRESILIEN : R. MACEDO SOARES.

LE CAS DE L'INFIRMIERE -

+++++

Avant le lever du soleil, un matin d'août de 1968, Maria Cintra, 40 ans, une infirmière métis et très religieuse, de l'hôpital Clemente Ferreira de Lins, se trouvait dans son lit, récitant son chapelet, quand elle a entendu ce qui lui paraissait être une voiture stationnée dans le parc.

Regardant par la fenêtre, elle dit avoir vu une femme, arrêtée devant la porte de l'hôpital, ce qui lui a fait crier, du haut : "J'arrive". En descendant l'escalier, elle a essayé de se presser, imaginant qu'il s'agissait d'un cas d'urgence.

Comme elle décrit plus tard pour le médecin Max Berezovski et pour le major Zani, qui, n'étaient pas officiellement au courant de l'affaire, à la demande du brigadier José Vaz daSilva, commandant de la 4ème zone aérienne, Maria Cintra a ouvert la porte et s'est trouvée avec la femme qui lui a montré "une bouteille très belle", visiblement pour demander de l'eau, "mais elle ne m'a rien dit".

La femme a été ainsi décrite par l'infirmière : la même hauteur qu'elle, visage fin, les cheveux couverts, les chaussures pointues et "usant d'un uniforme d'aviateur" très collant.

Entrant dans l'hôpital, elle a accompagné Maria Cintra jusqu'au lavabo où elle a rempli sa bouteille et a bu dans un autre verre qu'elle a amené. A une observation de l'infirmière : "l'eau d'ici est très bonne" elle a tenté de répéter la phrase, mais en le faisant avec une voix très lente.

Déjà un peu terrorisée par le comportement de la femme, Maria Cintra a raconté qu'après elle l'a raccompagnée jusqu'à la porte, mais, que là, au lieu de se diriger vers le parking, elle a marché dans la direction "d'un chapeau à un mètre du sol". "J'ai crié et je me suis toute mouillée" confesse-t-elle plus tard, tandis qu'elle voyait un bras tirer la femme "dans le chapeau" et disparaître. Aux cris de l'infirmière, se rejoint ceux d'un malade réveillé.

Les investigations sur place ont prouvé deux choses : les marques des pieds, pointus, de la femme et le gravier altéré où se trouvait l'étrange objet.

oooooooooooo

LE VENDEUR DE FRUITS -

+++++

Si Toribio Pereira et Maria Cintra n'ont jamais oublié ces expériences, les 19 ans de Tiago Santos, au contraire ont été la principale cause de son contact, au combien douloureux, avec trois pilotes d'un OVNI, dans les parages de Piracununga.

Vendeur de fruits, aujourd'hui chauffeur à Sainte Maison de St-André, Tiago, en février 1969 habitait près de l'institut de Zootechnica où, à 6h50 d'un certain matin, il a été appelé par sa voisine, Madame Maria, pour observer avec les jumelles "un étrange parachute, de l'autre côté de la vallée" (à Piracununga fonctionne une école de cadet aéronautique).

Déjà beaucoup de voisins se trouvaient remis et c'est Tiago le seul à proposer et à aller vérifier personnellement ce qui se passait de l'autre côté. Pour passer devant l'institut de zootechnica, il a combiné avec le portier, monsieur Hans, un allemand de prendre chacun un sentier jusqu'où se trouvait le "parachute". Tiago a pris la direction d'un poulailler et en s'approchant, a raconté depuis, avoir vu "un disque volant sur un trépied". Au même moment, la porte s'est ouverte et deux êtres en combinaison spatiale ont passé en flottant dans sa direction. Pendant que lentement Tiago s'approchait en fumant (nerveux mais sans peur) il a aspiré plus fort sur sa cigarette quand il lui a semblé entendre, dans la combinaison spatiale un éclat de rire, en même temps qu'un tube sortait du casque. A cet instant, Hans qui observait de l'autre côté s'est mis à crier. En entendant les cris, les deux hommes ont flotté en direction de la porte, tandis que l'un d'entre eux, prenant un appareil, a déchargé sur la cuisse de Tiago, une flamme bleue, mais pas continue. Tombant par terre, le vendeur de fruits a aperçu encore l'objet s'éloigner, tandis qu'avec l'aide de son compagnon il retournait à la maison. Ce jour là, il a perdu l'appétit, il a bu quatre litres d'eau, restant avec la cuisse enflée, une enflure spéciale qui dura plusieurs heures.

oooooooooooo

EN CACONDE, UN PETIT OBJET BRILLANT -

+++++

Gaetano Sergio Santos, de 27 ans, garde nocturne d'un atelier électrique de la Canconda, n'a pas eu proprement une expérience directe avec un OVNI ou ses pilotes. A 5 heures du 17 mai 1968, il revenait de son service quand il a aperçu devant sa maison, un étrange objet brillant. Pensant qu'il s'agissait d'une bombe, Gaetano a raconté qu'initialement, il a examiné l'objet de loin, mais, en s'apercevant qu'il n'y avait pas d'horloge, il a essayé de le prendre avec l'une de ses mains sans y parvenir.

.../...

FORMAT :

Deux plaques de métal superposées, avec deux élévations, une sur la partie supérieure et une autre sur la partie inférieure du format et localisée dans le centre de l'objet. Il avait une surface métallique, sans hublot. Dans la partie supérieure, il y avait un dispositif en forme de crochet. Dans la partie inférieure et en dessous de l'élévation, il y avait trois disques légèrement transparents.

DIMENSIONS :

Dalton avait calculé qu'il avait un peu moins de la largeur du terrain. Comme base d'enquête, nous allons donner 10m de diamètre à cet appareil.

MOUVEMENT :

L'appareil paraissait être immobile et suspendu à un ou deux mètres du sol. La partie inférieure avait un mouvement de sphère qui tourne et émettant des lueurs colorées.

BRUIT : il n'en émettait pas.

Le petit Dalton est resté immobile, regardant l'objet, quand le chien se mit à aboyer. Puis, (nous avons eu l'information après) de la partie supérieure de l'appareil, où il y avait le dispositif en forme de crochet, il en est sorti un rayon de lumière, qui a enveloppé l'animal qui se trouvait à côté de Dalton, l'enveloppant d'une manière impressionnante et quand il s'arrêta d'aboyer, la lueur s'éloigna de cet endroit.

Déjà, dans la partie inférieure, où il y avait les disques, surgit une lumière couleur lilas, suivie d'autres nuances. Une lumière surgit ensuite, de couleur blanche, bleutée (aussi instantanément qu'un flash), atteignant l'enfant, suivi d'une chaleur suffocante et qui semblait lever ses cheveux, sa chemise. A ce moment, Dalton affirma avoir entendu comme un coup de frein sur la route, en bas de sa maison. Le supposé véhicule démarra brutalement car il était déjà enveloppé de lumière, mais après son démarrage, celle-ci cessa immédiatement.

M. Odilei Legnaioli, qui se trouvait à l'intérieur de la résidence, s'aperçu que le chien était entré par la porte de la cuisine et paraissait avoir peur. Dalton arrivé peu de temps après, paraissait être en état de choc, ou souffrir d'une chute violente, tandis que par ses gestes, il semblait vouloir expliquer que quelque chose d'anormal se passait dehors.

Alors, M. Odilei est sorti rapidement par le couloir, et déjà, sur le terrain, il pouvait voir l'appareil qui gagnait de l'altitude, de la distance, et observait que la lumière publique avait souffert d'une interférence : présentant une couleur qui penchait sur le rouge et la plupart d'entre elles étaient éteintes. Après avoir entendu le récit de son fils, il s'est dirigé pour voir le lieu où se trouvait l'appareil suspendu à quelques mètres du sol.

.../...

AUTRES INFORMATIONS RECUEILLIES ENSUITE :

- M. Odilei, avez-vous été sur les lieux, suite à l'évènement, ou le jour suivant ? Avez-vous noté des marques, des signes de végétations brûlées ou quelconque autre chose qui vous semblerait anormale ?

- J'y suis allé après la rencontre, avec une lampe pour faire une investigation du lieu, mais je n'ai rien retrouvé, ni marque, ni brûlure d'arbre ou d'herbe. Rien pouvant paraître anormal.

- Avez-vous observé une différence de comportement chez Dalton depuis la rencontre ? A-t-il eu un examen médical ?

- Il est clair que le gamin a été effrayé, traumatisé. Son corps a été examiné, mais on n'a noté aucun signe physique quelconque.

- Vous dites que lorsque vous êtes sorti pour vérifier ce qui se passait, vous avez vu une lumière orangée qui s'éloignait, que les lumières de la rue étaient rougeâtres. Pendant la rencontre de Dalton, étiez-vous dans la maison et la T.V. fonctionnait-elle normalement ? Y avait-il des interférences sur les appareils ?

- Oui, la T.V. était allumée et les lumières aussi. L'objet était à moins de 2 mètres du mur et n'est pas rentré dans la maison.

- Mais, en fait, qui a assisté à la rencontre ? Qui est le témoin ?

- Comme je l'ai dit, la rue était déserte, ce que j'ai trouvé étrange car ici, il y a toujours de la circulation. Quoique, le freinage que j'ai entendu, j'en ai déduit que quelqu'un, entrant dans la rue transversale à la mienne, a trouvé par hasard l'objet et, surpris, a freiné rapidement, pour ensuite prendre le sens contraire.

M. Legnaioli est militaire, et à première vue, nous a donné l'impression d'être quelqu'un conscient du problème. Le petit Dalton, malgré ses 10 ans, est un gamin actif et de communication facile. A l'occasion, il est prêt à se soumettre à une expertise psychologique, mais je dois avoir l'autorisation des parents.

oooo oooo oooo oooo
—oooo—oooo—oooo—oooo—

(Traduction intégrale et littérale, veuillez excuser les erreurs de syntaxe)

CONTRE - ENQUETE A PONCEY SUR L'IGNON

- Patrice Vachon -

INTRODUCTION

Comme beaucoup d'ufologues, nous avons lu le livre "La Grande Peur Martienne", de Barthel et Brucker et nous l'avons ressenti comme un coup de poignard.

1954, considéré comme les fondations de l'ufologie française, s'écroulait pitoyablement.. Il n'en restait qu'une vague de canulars et d'erreurs...

Nous avons alors repris nos fichiers. Barthel et Brucker parlaient bien d'un témoin côte d'orien de cette époque, mais avaient omis de parler du cas, pourtant fameux : Poncey sur l'Ignon.

En octobre 54, à deux jours d'intervalle, plusieurs personnes virent un objet, puis un second laissa même des traces d'atterrissage d'où enquête de gendarmerie.

Alors, avions-nous trouvé une faille dans le travail de démolition ? L'ADRUP s'est mise au travail et nous avons recherché les témoins (ils vivent encore), les documents de l'époque, les écrits sur les livres et redémarré une contre-enquête dans le village.

oooooooooooo

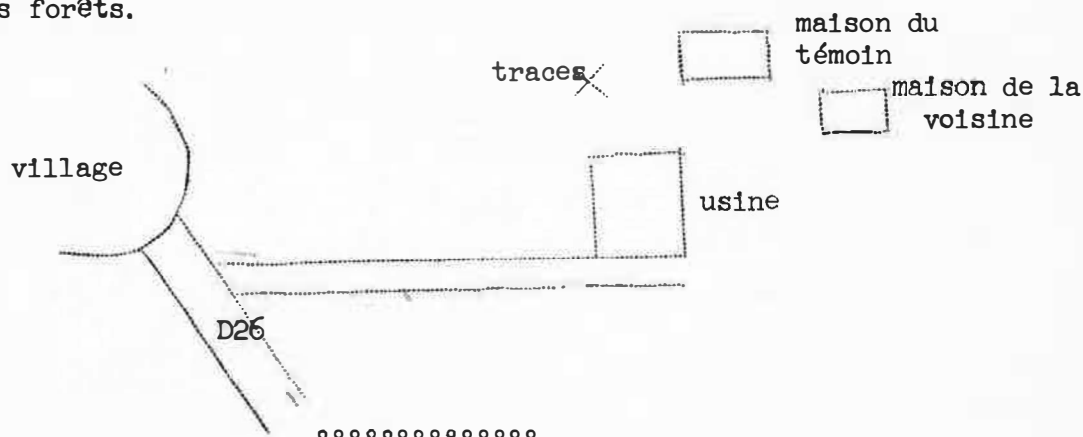
Dans le Bien Public du 7 octobre 1954, le village de Poncey était à l'honneur et le journaliste annonçait que, le samedi 2 octobre au soir, plusieurs témoins avaient vu un cylindre volant, orange, et entouré d'un carré de lumière, vert pâle, et que deux jours plus tard, le lundi 4 octobre, vers 19h30, Madame Fournaret, en fermant ses volets, aperçut un disque, à 50 mètres environ d'elle, et qui émettait une douce lumière orange, aplati aux deux extrémités "gros comme une cuisinière" et qui semblait posé au-dessus d'un prunier, dans le pré tout proche. Affolée, elle s'enfuit chez sa voisine et elles attendirent leurs maris. Ceux-ci, armés d'un fusil, allèrent voir et trouvèrent des traces fraîches inexplicables : une surface rectangulaire de 1,5m sur 0,6m avait été régulièrement désherbée et la terre unifiée, comme damée. Sur un pourtour d'une dizaine de mètres, en cercle, les mottes arrachées ont été éparpillées, chose curieuse, des plantes vivaces, telles que pissenlits, chiendents sont restées enracinées, ce qui prouverait qu'il ne peut être question d'un piochage quelconque. La gendarmerie de St Seine l'Abbaye a enquêté (Procès verbal n° 391, intitulé Renseignements sur l'apparition d'un engin non identifié).

A noter dans la suite de l'article : "Un automobiliste châlonnais tombe nez à nez avec un cigare qui décolle aussitôt. Lundi, vers 19h15, M. X.. aperçut dans la lueur de ses phares, le fuselage argenté d'un de ces fameux cigares. L'engin décolla rapidement, avec accompagnements de flammes, genre lampe à souder. Des camioneurs virent aussi l'engin. Le lendemain, il constata la présence de traces profondes sur le talus."

.../...

Nous avons donc effectué une contre-enquête. Dans l'étude du phénomène OVNI, nous pouvons regretter que dans de nombreuses enquêtes et livres, une description (en plus de la situation sur carte), même succincte, ne donne pas au lecteur, une image du lieu de l'observation.

Après Saint-Seine-L'Abbaye -distant de 25km de Dijon- la N 71 gravit, pendant 5 km, les pentes du plateau de Langres. Nous arrivons alors sur le début du plateau du châillonais, égrené de petits villages, riches en histoire et vieilles pierres. Nous bifurquons à droite sur la D 26 qui descend (environ 150m de dénivellation) pendant 2,5km jusqu'au village de Poncey, qui est donc situé dans la petite vallée de l'Ignon. Sa source est à 2 km au sud du village, qui est simple, campagnard avec quelques 140 âmes. Passons au lieu présumé de l'atterrissage : il ne se situe pas à Poncey, mais à l'extérieur du village (1,5km), près d'une petite usine d'amiante. C'est un endroit retiré, au fond de la vallée, que l'on appelle le bout du monde. La route s'arrête là, au delà, ce sont les forêts.



A l'aide de tous les documents, nous avons fait un résumé type des deux cas -

PREMIER CAS : 2 OCTOBRE 1954

Témoin principal : Madame Gainait

Autres témoins : Monsieur Gainait et sa fille de 7 ans
Madame Mugneret, 41 ans.

Madame Gainait habite l'extrémité est de la partie centrale du village. La propriété est limitée par une haie où derrière, s'étend une terre labourable, en légère pente. Cette dernière s'étend jusqu'au bois qui couvre le flanc de la colline. Au sommet de cette côte, se trouve la N 71. Madame Mugneret, la voisine, habite une maison située à quelques mètres de la ferme (cf. croquis, page suivante).

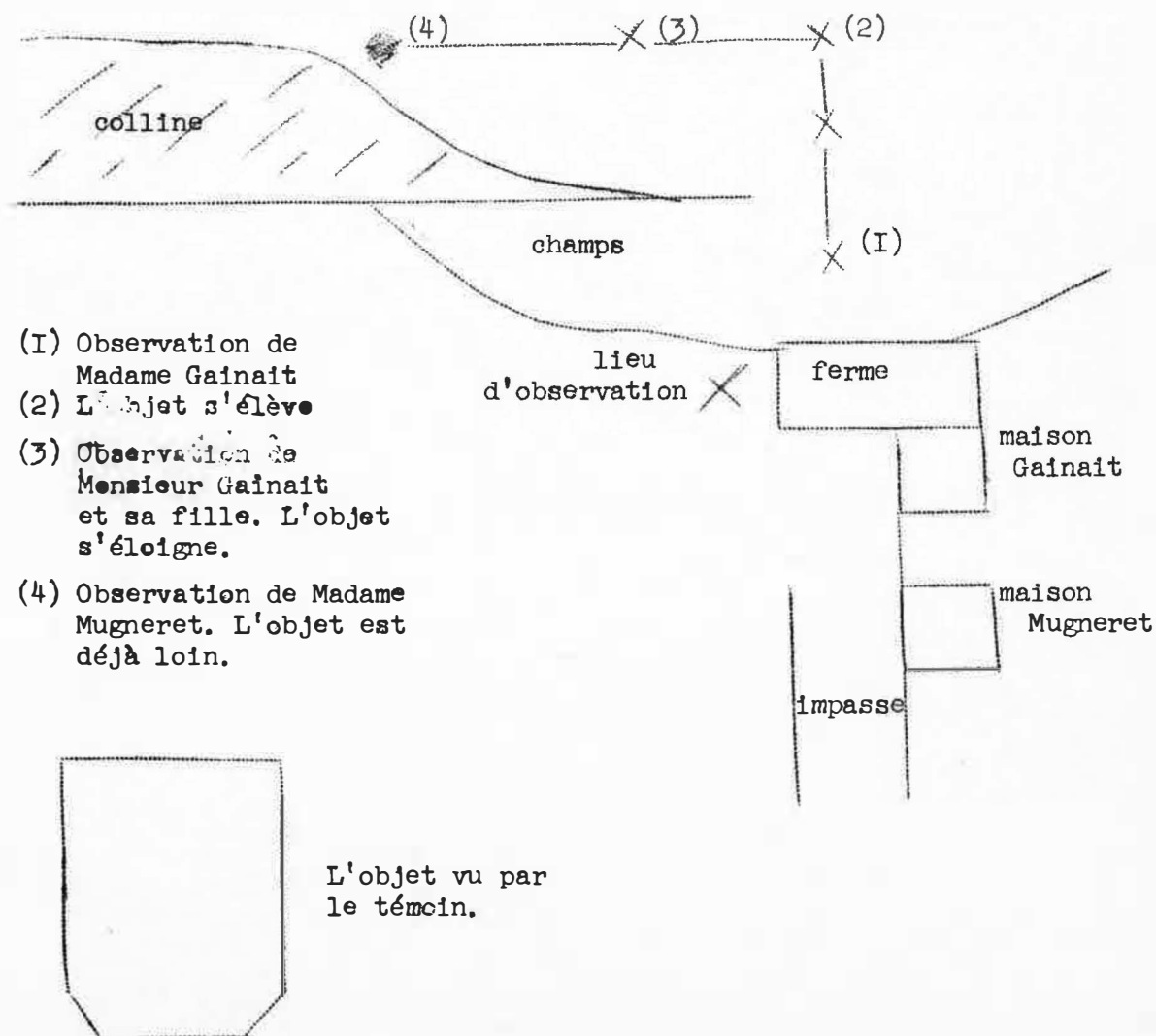
.../...

19h40 : Madame Gainait était en train de terminer la traite de ses vaches, lorsqu'elle remarqua que les chiens qui avaient l'habitude de rester vers elle, étaient sortis et aboyaient furieusement en direction du bois. Ils vinrent se réfugier vers elle, "tout capon". Elle sortit. D'abord, elle ne remarqua qu'une sorte de lueur analogue à un rayon de lune : "Il y a une drôle de lune ce soir", se dit-elle.

Elle aperçut, à 300 mètres d'elle, au dessus du champ qui bordait le bois, un objet qui s'éleva et devint très visible. L'objet avait la forme d'un fût de gazoil. Les dimensions réelles ont été estimées à 30 mètres de haut et 15 mètres de diamètre. Sa couleur était orange et lançait un rayonnement vert. Lorsqu'il s'éloigna, la lueur devint comme un arc en ciel. Il prit alors une trajectoire horizontale (tout en restant dans une position verticale) et se déplaça lentement à faible altitude.

Madame Gainait appela son mari et sa fille, qui virent également l'objet. Puis sa voisine, alertée, arriva (d'après elle, il pleuvait). Cette dernière a déclaré avoir vu s'éloigner une boule lumineuse comparable à un ballon de foot ball, de la couleur d'une ampoule électrique ordinaire, mais plus orangée.

L'observation dura près de 5 minutes. La gendarmerie vint le lendemain. Il n'y a pas eu de recherche de traces.



ANALYSE :

Cette observation est citée dans la plupart des livres. Hélas, elle est amenuisée, vu l'importance du cas du 4 octobre où il y a eu traces.

Et pourtant, 4 témoins, 5 minutes d'observation. De plus, ce cas fut très bien observé. Notez le passage des couleurs, suivant la vitesse et l'assimilation du cylindre à une boule, effet dû à l'éloignement.

Nous avons rencontré les témoins principaux qui nous ont répété pratiquement textuellement, leur récit d'origine et cela, sans gêne, simplement en clamant la véracité de leurs dires.

Nous citons Madame Gainait : "Vous savez, j'ai été prise pour une imbécile", "ça n'écorche pas la langue de parler, surtout que c'est vrai". (n est loin des canulars de "La Grande Peur Martienne", qui semble avoir oublié ce cas.

Nous avons noté dans ce cas, comme dans le second, d'ailleurs, des erreurs glissées dans les textes des livres, voire même des arguments sans preuve. Citons : "des gens de Pellerey auraient fait la même observation (on a marqué Pelbrey) et que là aussi, des chiens furent incommodés ou excités par ces vibrations ou rayonnement (!!) sans effet sur les humains. Dans un autre livre; "d'autres habitants auraient vu ce phénomène", nous n'en avons retrouvé aucun. On parle même de cigare lumineux...

(Ces remarques sont citées non dans un esprit de polémique, mais de rigueur dans l'enquête)

A SUIVRE. . .



